



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Education Populaire

9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tel : 01 40 12 09 12

Site web : www.mvtpaix.org - Courriel : national@mvtpaix.org

Monsieur le Président de la République,

La France a émis, le 27 octobre 2016, un vote négatif contre la résolution adoptée par une commission des Nations Unies visant "à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire".

L'objectif visé est l'élaboration d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Ainsi pourrait être engagé un processus multilatéral d'élimination de ces armes de destruction massive qui constituent une menace pour la sécurité du monde et la survie de l'humanité.

Cette question va revenir à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations Unies en décembre.

C'est pourquoi, nous nous adressons solennellement à vous pour que la France vote en faveur de cette résolution adoptée par un vote favorable de 123 Etats.

Un vote favorable exprimerait la volonté de la France de respecter ses engagements résultant de sa signature du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Un vote défavorable serait l'expression inexcusable de la volonté de la France et de son gouvernement de persister dans la violation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Par ailleurs, dans ce contexte, l'objectif envisagé par la loi de programmation militaire et par le gouvernement d'augmenter de manière considérable les crédits consacrés à la modernisation des armes nucléaires est totalement inadmissible.

Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments respectueux.

À Saint-Ouen, le 10 novembre 2016

Le Mouvement de la Paix